

Conclusion de la thèse Marie-Laure Floréa

Au terme de cette thèse, j'aimerais tout d'abord esquisser un bilan du travail qui y a été mené. Ce bilan s'orientera dans deux directions : par rapport à l'objet d'étude d'une part, par rapport à mes choix théoriques d'autre part, conformément au double objectif que je m'étais fixé dans le chapitre préliminaire, sur lequel je propose maintenant un retour réflexif, à la lumière du travail effectué sur l'ensemble de la thèse.

Ce travail se donnait pour but de circonscrire la nécrologie en tant que genre de discours, d'en déterminer les caractéristiques, les modalités de fonctionnement, la finalité. Cet objectif s'est articulé autour des deux grandes parties de la thèse. La première partie a montré qu'il s'agissait d'un genre de discours particulièrement stable et routinier. Chaque chapitre a analysé une dimension du genre. Sans revenir de façon détaillée sur la trajectoire de chacun de ces chapitres, dont une synthèse a déjà été proposée dans les nombreux bilans intermédiaires qui jalonnent la thèse, je souhaiterais revenir rapidement sur les conclusions de chacun d'entre eux. Le deuxième chapitre s'est penché sur la dimension médiatique de la nécrologie, qui est caractérisée par une genèse originale, reposant sur l'assemblage de deux « pré-textes ». Par ailleurs, ce chapitre a montré que la nécrologie entretient un rapport complexe à l'évènement dont elle se fait l'écho. Le troisième chapitre a quant à lui montré que la composition des nécrologies, au-delà de quelques variantes mineures, obéit à un schéma canonique qui garde la trace du processus de rédaction original de la nécrologie, associant une brève séquence informative et une séquence narrative plus développée. Le quatrième chapitre s'est attaché à caractériser la visée de la nécrologie : nous avons vu que dans ce genre de discours, visée narrative et visée descriptive s'entrecroisent pour produire un portrait en action du défunt, grâce à une mise en discours hybride dans laquelle des liens forts se nouent entre récit et portrait, qui sont soumis à une même visée épidiétique et qui exercent une interaction mutuelle et réciproque. Le cinquième chapitre a exploré l'énonciation nécrologique : l'analyse a montré un effacement de la subjectivité individuelle du nécrologue au profit de la mise en avant d'une intersubjectivité partagée, notamment grâce à l'adoption de postures de surénonciation et de sousénonciation qui accompagnent respectivement l'éloge et le blâme. Les diverses dimensions du genre analysées au cours de la première partie vont par conséquent dans le sens d'une routinisation très marquée du genre, dans ses dimensions lexicale, syntaxique, sémantique, stylistique, énonciative, textuelle et pragmatique.

C'est sur cette routinisation que prend appui la seconde partie de la thèse, qui propose un saut qualitatif menant de la ritualisation vers la ritualité : la grande stabilité du genre de discours rend la nécrologie propre à jouer le rôle de rituel funéraire. C'est cette dimension rituelle de la nécrologie que la seconde partie a analysée, en se penchant successivement sur chacun des pôles concernés par le rite : le défunt, le nécrologue et la communauté. Le sixième chapitre a tout d'abord déterminé quelles étaient les fonctions de la nécrologie ayant trait au disparu : nous avons montré que la nécrologie, marquée par une tension permanente entre déni et oubli, rythme le temps du deuil en deux étapes. Elle vise tout d'abord à redonner vie au défunt, grâce à des phénomènes convergents d'évocation, d'invocation et de convocation. Dans un second temps, elle se préoccupe également d'accompagner le disparu vers l'au-delà, afin de séparer le monde des vivants et celui des morts. Le septième chapitre s'est penché sur les fonctions de la nécrologie relatives au nécrologue : la nécrologie est pour lui l'occasion de faire face à l'angoisse de sa propre mort et de dire et partager sa peine. Le huitième chapitre a exploré les fonctions que la nécrologie joue par rapport à la communauté : la nécrologie est le lieu de réaffirmation des valeurs partagées par la communauté, afin d'assurer la cohésion de la

société, rassemblée dans et par le discours. Cette visée épидictique rituelle de la nécrologie vient confirmer son rôle de rite funéraire, permettant à la fois de faire mémoire au mort et de faire société pour les vivants.

Au-delà de l'investigation du genre de discours nécrologique, cette thèse avait également pour ambition de faire progresser le cadre théorique dans lequel je m'inscris, tant sur un certain nombre de points précis que dans l'articulation entre certains phénomènes. Il est temps ici de dresser le bilan de ce travail de fond qui a été mené indirectement tout au long de la thèse, par le biais de l'analyse de mon objet d'étude. Ce travail a tout d'abord contribué à affiner l'analyse de certains concepts. J'ai ainsi abordé le phénomène de l'hybridité générique, qui consiste à mêler au sein d'un texte unique des caractéristiques empruntées à plusieurs genres de discours distincts (p.141) : le travail exploratoire que j'ai mené ici ouvre des pistes de recherche intéressantes autour de ce phénomène, qui interroge les interactions entre texte et genre, sur lesquelles j'envisage de me pencher une fois cette thèse refermée. L'analyse de l'interpellation (p.441) a également permis de proposer certaines avancées théoriques relatives à son fonctionnement énonciatif et pragmatique, notamment concernant l'articulation entre les trois instances impliquées (locuteur, allocutaire et tiers). L'étude des très nombreuses occurrences de DR dans les nécrologies m'a conduite à proposer quelques catégories qui viennent enrichir ce champ : DR itératif (p.448), DR recontextualisé (p.450), DR plurisémiotique (p.458). L'analyse des postures énonciatives dans les nécrologies a permis d'affiner la description de la surénonciation (p.378) et de la sousénonciation (p.402), dont j'ai décrit précisément certaines marques caractéristiques et leurs effets pragmatiques convergents. J'ai également cherché à affiner la description de la mise en œuvre de l'émotion dans le discours, notamment en détaillant divers procédés qui permettent de susciter l'émotion (p.533). L'étude de l'éthos dans les nécrologies m'a conduite à proposer la catégorie de l'éthos partagé (p.600), qui permet au locuteur de construire dans son discours une image de soi en faisant le portrait d'autrui, par convergence avec l'image discursive qu'il en esquisse. Enfin, l'analyse des hyperstructures (p.211 ; p.617) a permis d'affiner l'analyse de ce concept, en précisant ses modalités de fonctionnement, sa configuration énonciative originale et les effets pragmatiques que cela peut susciter.

Au-delà de ces contributions ponctuelles à quelques points théoriques, l'objectif de cette thèse était également de proposer du neuf dans la façon d'articuler les données. J'ai défendu, en exposant mon cadre théorique, une conception de la linguistique qui ne se désintéresse pas des questions interprétatives : mon but n'était pas d'accumuler des remarques isolées sur des marques linguistiques, mais de déterminer leurs effets pragmatiques et leur rôle par rapport à la finalité rituelle de la nécrologie. C'est cette conception qui m'a guidée pour mettre en évidence trois phénomènes marquants, constitutifs des nécrologies, qui se sont dégagés au fil des analyses successives : d'une part la fonction essentielle de la figure du nécrologue, qui est à la fois effacé et capital, puisqu'il joue un rôle d'officiant dans la cérémonie nécrologique et qu'il sert de médiateur entre les différentes instances impliquées dans le rite. D'autre part, j'ai insisté sur la dimension argumentative omniprésente, qui structure les nécrologies de façon sous-jacente et vise à susciter l'adhésion. Enfin, cette recherche de l'adhésion prend appui sur la dimension collective qui caractérise les divers phénomènes analysés : l'intersubjectivité partagée, l'émotion collective, les points de vue en coénonciation, l'éthos partagé, autant de mécanismes qui, dans les nécrologies, vont systématiquement dans le sens de la concordance, de la convergence, de la consonance. Ces trois phénomènes (centralité de la figure du nécrologue, omniprésence de l'argumentation, dimension collective) sont produits par des marques de natures différentes, qui concourent à des effets similaires, grâce à la conjonction entre les divers plans du discours, notamment les plans textuel, énonciatif et argumentatif, comme l'ont montré les analyses menées au cours de cette thèse. J'espère

ainsi être parvenue à affirmer l'intérêt qu'il peut y avoir à pratiquer une analyse du discours qui envisage les différentes composantes du texte dans leur solidarité, dans la mesure où elles sont interdépendantes et fonctionnent en synergie pour garantir le rôle épideictique de la nécrologie, contribuant à donner corps macro-acte de langage injonctif qui sous-tend le discours.

En refermant mon mémoire de DEA, j'avais conclu en disant que ce que je n'avais pas eu le temps de faire dans mon mémoire, je le ferais dans ma thèse. Et malgré cela, au terme de cette thèse, qui n'a pourtant pas été particulièrement courte – d'aucuns apprécieront la litote ! –, je me retrouve face à certaines pistes que j'aurais voulu étudier et qui restent en suspens. Je pense notamment à une étude comparative des nécrologies de mon corpus, sur les plans diachronique (pour mettre en évidence l'évolution de la nécrologie du 18^{ème} siècle au 20^{ème} siècle) et géoculturel (pour déterminer quelles sont les spécificités de la nécrologie française, par rapport à d'autres univers où les traditions culturelles et sociales sont différentes). J'avais également l'ambition, au début de ce travail, de mener sur mon corpus une analyse lexicométrique, que je sentais fructueuse pour exploiter les nécrologies de manière plus systématique, et que j'aurais notamment souhaité utiliser pour vérifier certaines hypothèses... On m'avait dit au début de mon doctorat que la thèse était avant tout un renoncement, que je serais amenée à circonscrire mon sujet jusqu'au dernier moment, et qu'il s'agissait peut-être même là du travail le plus important : « on » avait raison !

Renoncer à traiter ces phénomènes dans la thèse ne signifie pas pour autant renoncer à les étudier : j'ai ainsi déjà prévu, une fois cette thèse refermée, de me pencher sur certaines des perspectives auxquelles j'ai dû renoncer dans ce travail (notamment la comparaison diachronique des nécrologies), mais aussi d'explorer certaines pistes qu'il a ouvertes (en particulier concernant l'hybridation générique). Je souhaiterais également m'intéresser de façon plus large aux discours sur la mort, qui sont dans l'ensemble peu étudiés en sciences du langage, alors qu'il s'agit pourtant de discours qui ont un rôle fondateur pour la société, articulant culture, valeurs et émotions. J'aimerais examiner ces discours, notamment pour déterminer s'il y a là un champ unifié, dans lequel on retrouverait certaines caractéristiques des nécrologies.

Il m'est impossible de conclure cette thèse sans évoquer le caractère dialogique de mon travail, qui est le fruit de tout ce que j'ai pu lire et écouter, qu'on entend en arrière-plan dans cette thèse. Le fruit aussi d'un dialogue à deux voix mené avec plaisir et bonheur avec mon directeur de thèse au long de ce travail : des traces de ce dialogue se retrouvent d'ailleurs à certains endroits de la thèse, notamment dans l'évocation de mes difficultés dans l'analyse de certains cas complexes ou lorsque plusieurs hypothèses s'offrent à moi, que j'étudie successivement avant de choisir la plus pertinente en fonction des arguments avancés.

Mais la voix de mon directeur se fait également entendre, de façon plus inattendue, là où je crois parler avec la mienne, comme je vais le montrer maintenant. J'ai commencé cette thèse en évoquant le « hasard » qui m'a conduite à travailler sur les nécrologies. Je l'achèverai en évoquant un autre « hasard » (mais ces « hasards » en sont-ils vraiment ?), celui qui m'a amenée à choisir mon directeur de thèse. Au moment de refermer cette thèse, je m'interroge sur le rôle qu'il a pu jouer dans le résultat de ce travail. Au-delà du rôle d'accompagnement, d'aide, de soutien qui a bien sûr été le sien, dans quelle mesure a-t-il influencé cette thèse ? Aurait-elle été différente avec un autre directeur ? En effet, ce travail porte la trace de ses théories, dont je me suis nécessairement largement inspirée, théories sur lesquelles je suis même parfois « retombée » au fil de mes propres recherches. Combien de fois ne l'ai-je pas en effet entendu me glisser, à propos d'un passage que je lui soumettais : « Marie-Laure, vous ferez bien sûr comme vous voudrez, mais il me semble qu'une référence à mes travaux serait ici

bienvenue ! ». Et de découvrir alors que ce que je venais de décrire avec mes propres mots n'était que l'application d'un concept qu'il avait forgé et qui effectivement rejoignait parfaitement mon propos ! Il y a là une constante de mon travail, qui m'a régulièrement ramenée vers ses travaux, même lorsque je ne les connaissais pas¹. Est-ce parce que je suis tombée, par une « coïncidence miraculeuse », exactement sur le directeur que je cherchais, qui correspondait précisément à l'analyse que je souhaitais mener et à laquelle mon objet de recherche m'incitait ? Ou est-ce que, sans que je m'en rende compte, je me suis laissé influencer par ses théories au point qu'il a finalement « façonné » mon travail au travers de moi, de façon involontaire et inconsciente (tant de sa part que de la mienne) ? La réponse se situe probablement entre ces deux hypothèses. Néanmoins, imaginer, au bout de dix ans de travail, que ma thèse aurait pu être radicalement différente avec un autre directeur donne un certain vertige et remet ce travail à sa juste place, une étape plus qu'un aboutissement !

¹ 216 Et j'espère qu'il me pardonnera cet aveu, que je me permets au terme de cette thèse : je dois ici admettre honteusement que non, je n'avais pas lu ses 224 publications avant de me lancer dans ce travail ! ■